

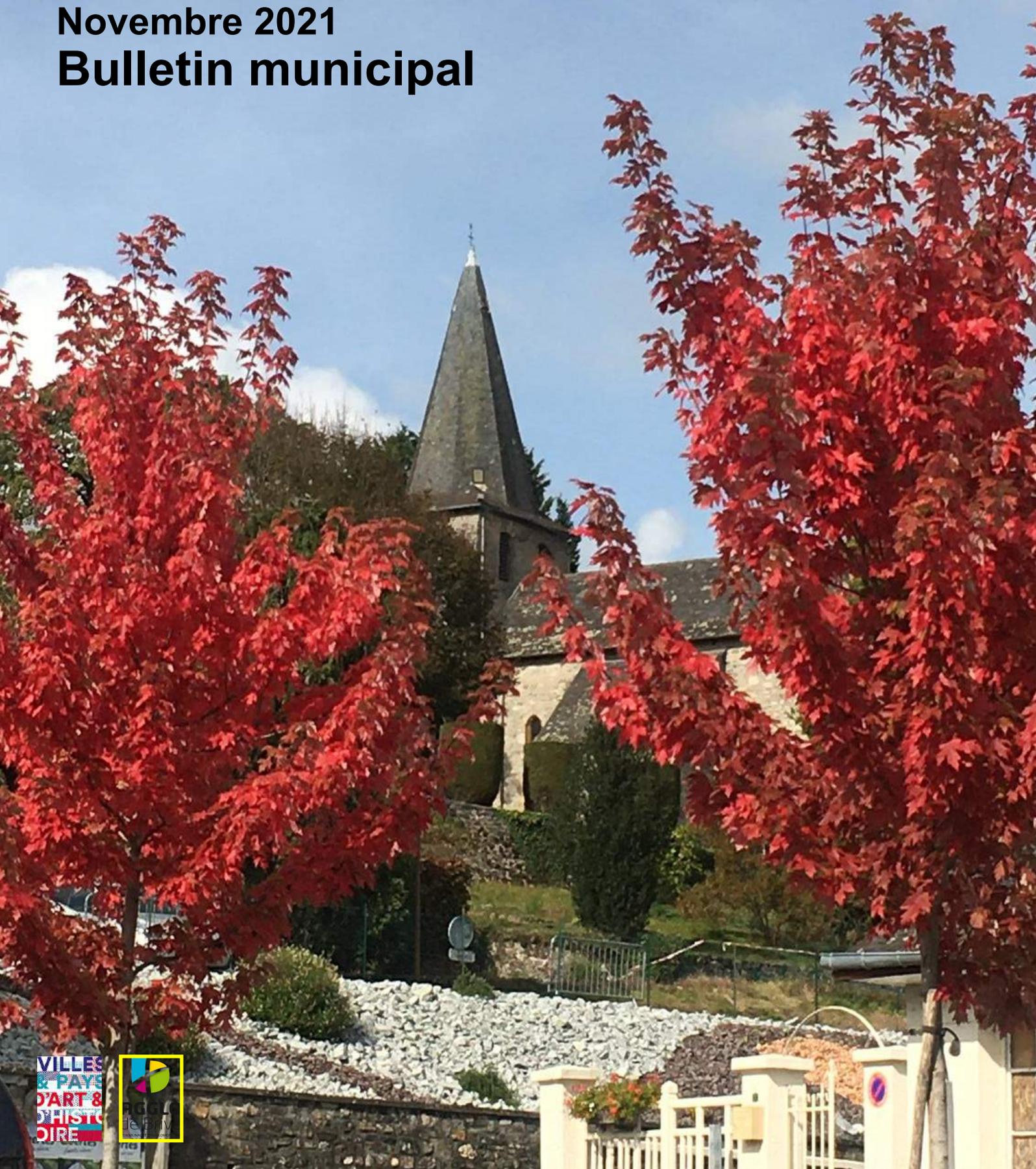


---

# SADROC

---

**Novembre 2021**  
**Bulletin municipal**





# INFORMATIONS PRATIQUES

**Site web de la commune :** [sadroc.fr](http://sadroc.fr)

## **Sommaire**

- Informations pratiques
- Le mot du Maire
- Etat civil
- Les commissions
- Ecole
- Services à la personne
- Réalisations
- Bibliothèque
- Bilan gendarmerie
- Pays d'Art et d'histoire Vé-zère Ardoise
- Foyer rural et festif
- Association des parents d'élèves
- Tennis club sadrocois
- Amicale des beloteurs
- Entente Perpezac Sadroc
- Règles de vie en collectivité
- De tout un peu
- La vie de la commune en images

## **MAIRIE**

**Tél :** 05.55.84.51.90

### **Horaires d'ouverture :**

Lundi : 8h-12h & 14h-17h  
Mardi : 8h-12h & 14h-18h  
Mercredi : 14h30-16h  
Jeudi : 8h-12h & 14h-18h  
Vendredi : 14h-18h  
Samedi : 10h-12h

## **POSTE**

**Tél :** 05.55.84.51.90

### **Horaires d'ouverture**

Lundi au vendredi : 9h-11h30  
Samedi : 10h-11h30



## **BIBLIOTHEQUE**

### **Horaires d'ouverture**

Samedi : 10h-12h  
hors jours fériés

Fermeture exceptionnelle 25 décembre 2021 et 1er janvier 2022

## **Assistante sociale**

### **Mme JORION**

Vous accueille sur rendez-vous, tous les 1ers mardis de chaque mois à la mairie. En cas d'urgence vous pouvez contacter Madame Jorion au 05 19 07 81 32.

## **SYNDICAT DES EAUX**

**Tél :** 06.07.90.97.75

### **Secrétariat :**

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :  
9h-12h

**Tél :** 05.55.84.55.99



## **AGGLO de Brive**

**Tél :** 05.55.74.10.00

### **Horaires d'ouverture :**

Lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h





## MOT DU MAIRE



Chères Sadrocoises, chers Sadrocois,

Les fêtes de fin d'année vont venir clôturer cette année 2021 encore si singulière. Cette année nous aura quand même permis de pouvoir reprendre des activités et une vie quasi normale, ce à quoi tout le monde aspirait enfin.

A ce titre, nos associations relancent leurs activités. Les présidents ainsi que tous les membres impliqués, forts conscients de la nécessité de se retrouver et de redynamiser leurs actions, ne plaignent ni leur temps ni leur motivation pour aller de l'avant. La commune les accompagnera du mieux possible pour être solidaire et à leurs côtés. Nous en avons tous besoin.

Plusieurs travaux ont été réalisés cet été. Une description exhaustive en est faite dans les pages de ce bulletin d'information. Pour chaque action menée, nous restons impliqués afin de défendre les intérêts communaux mais aussi de pouvoir bénéficier d'un maximum de financements et d'accompagnement de la part de l'Etat, du Département et de l'Agglo de Brive qui permettent à la commune de maîtriser son budget et d'alléger ses dépenses. La réhabilitation à venir d'une grange en local technique mais aussi d'un appartement locatif permettra de moderniser ces structures communales qui en ont bien besoin.

Viendra pour le Conseil Municipal le temps de préparer le Budget 2022 avec cette année la mise en place d'un compte financier unique pour lequel la commune s'est portée volontaire auprès des services de l'Etat. Nous aurons cette année des frais supplémentaires à prendre en compte sur les écoles dans le cadre du RPI, obligation légale à laquelle la commune ne peut déroger car posée par le cadre législatif, mais aussi par souci d'équité entre les communes du RPI. Cela doit nourrir notre réflexion sur la gestion de l'école dans les années futures avec une démographie en constante augmentation depuis de nombreuses années maintenant.

Vos conseillers municipaux restent très impliqués, actifs et présents quotidiennement. Les commissions travaillent, se réunissent, ne comptent pas leur temps et rendent compte au conseil des décisions réfléchies en équipe.

L'année 2022 sera une année importante en termes d'élections. Tout d'abord les 10 et 24 avril prochains avec l'élection présidentielle, puis les 12 et 19 juin avec les élections législatives. Ces deux scrutins mériteront de notre part à tous une mobilisation citoyenne dans les urnes afin de retrouver des taux de participation dignes de notre démocratie.

Je vous souhaite à toutes et tous de passer de très belles fêtes de fin d'année avec vos proches et tous ceux qui vous sont chers. Prenez soin de vous.

Très cordialement.

Stéphane Bruxelles.



# ETAT CIVIL

## Naissances :

Nous présentons nos félicitations aux jeunes parents et bienvenue aux nouveaux nés.



Le 26 avril 2021 : *Talia, Lia* LAGRANDCOURT de Nicolas LAGRANDCOURT et Julie VEZINE,  
3 impasse de Lachaux

Le 06 mai 2021 : *Agathe* MAURY de Thomas MAURY et Hélène MENOIRE, 7 la Croix

Le 17 mai 2021 : *Paul, André, Henri* SARNETTE de Quentin SARNETTE et Aude VAILLANT, 3 impasse du  
Bois Lachaux

Le 05 juin 2021 : *Eléna* RIBEIRO DA SILVA de Paul-Albert RIBEIRO DA SILVA et Edith DEGOUVE de  
NUNCQUES, la Borie

Le 20 juin 2021 : *Elio, Eric, Henri* LANGLAIS de Jonathan LANGLAIS et Marie DUBUS, 4 chemin de la Croix  
de Mons

Le 02 juillet 2021 : *Axel, Malo* PEJOINE de Romain PEJOINE et Kathy SAINT-JAL, 7 route du Breuil

Le 18 juillet 2021 : *Giulyan, Sebastien, Olivier, Jean* VILAIN de Eddy VILAIN et Marie RINALDI, 20 route du  
Mons

Le 22 juillet 2021 : *Alice* FRAYSSE de Fabien FRAYSSE et Mélanie MALBEC, 18 route de Pont Neuf

Le 18 août 2021 : *Charlotte, Margot* BREUIL de Julien BREUIL et Karine BOURG, 18 routes des Pougues

Le 1<sup>er</sup> octobre 2021 : *Aerine* VALADE de Arnaud VALADE et Lucie LACOMBE, 19 route de la Borie

## Mariages :

Nous présentons nos félicitations aux jeunes mariés avec tous nos vœux de bonheur.



Le 12 juin 2021 de Rémy, André, Maurice VERLHAC et Bérengère ALVINERIE-LASCAUX  
domiciliés 1 impasse du Bois Lachaux

Le 24 juillet 2021 de Geoffrey, Michel, André VILLECHENOUX domicilié 7 lotissement les Vergnes et Claire,  
Clémence MALINIE domiciliée 12 chemin de Laleu à Perpezac-le-Noir

Le 07 août 2021 de Jonathan DE SOUSA et Cansever BOR domiciliés 9 route de l'Etang

Le 04 septembre 2021 de Damien Jean-François MALISSARD et Anaïs Marie Angèle PAITEL domiciliés 4  
route de Mons

## Décès :

Nous présentons nos sincères condoléances et sentiments de sympathie aux familles  
éprouvées.



Le 22 mai 2021 : Jean-François DANISZEWSKI domicilié la Croix de la Maleyrie - 63 ans

Le 25 mai 2021 : Marie-Claude SARRANT veuve DEYZAC domiciliée 34 route de la Maleyrie - 81 ans

Le 08 juin 2021 : Bernard GILIBERT domicilié la Meyranie Allassac - 71 ans

Le 28 juin 2021 : Roger BERGEAL domicilié à Labrousse - 92 ans

Le 16 juillet 2021 : Léa, Christiane SCHMIDT veuve BESSON domiciliée 3 chemin du Pont de la Rue - 69  
ans

Le 19 septembre 2021 : Clémentine CHAMBON veuve GENESTE domiciliée aux Faures - 105 ans

Le 11 octobre 2021 : Gisèle Marie Henriette MERLE épouse CHARIERE domiciliée 7 route de la Guitardie -  
82 ans



## LES COMMISSIONS

### CCAS

Les membres du CCAS se sont réunis le samedi 9 octobre.

A l'ordre du jour :

#### Colis de Noël

Nous n'avons pas pu organiser le repas des anciens en 2020 et 2021 suite à la crise sanitaire mais nous avons distribué des colis qui se chiffraient à 62 pour 2020 et concernaient 25 hommes et 37 femmes.

Nous espérons pouvoir (enfin !) organiser le repas des anciens en 2022 !

Encore cette année nous réaliserons donc des colis qui seront portés par les conseillers. 57 personnes (35 femmes et 22 hommes) sont concernées. Le montant du colis s'élève à environ 25€ par personne.

#### Banque alimentaire

La commune est partenaire et propose régulièrement des colis aux familles qui ont des difficultés (voir article p.7).

#### Transport à la demande

L'agglomération de Brive offre différentes possibilités de transport : Libéo à la demande, Libéo accessible et la ligne Brive-Uzerche. (voir article p.7)

#### Point multimédia

Un ordinateur et une imprimante sont à votre disposition, en libre service, à la mairie pour toutes vos démarches.

De même, un point France Services est implanté à la mairie de Perpezac. (voir article p.7)

#### Assistante sociale

Une assistante sociale est présente un mardi par mois sur notre commune et peut être jointe en cas d'urgence.

Les informations de contact sont données en page 2.

#### Activités douces

Une demande a été faite pour un atelier. Les membres ont fait quelques suggestions et se renseignent plus précisément afin de proposer différentes solutions.

### Communication

La commission s'est réunie à plusieurs reprises pour préparer ce bulletin que nous nous attachons à rendre le plus convivial possible et instructif. Nous tenons à jour le site internet.

N'hésitez pas à nous faire passer vos plus belles photos pour illustrer les prochains bulletins et le site internet.

### Commission bâtiments

La commission bâtiments a achevé l'étude du projet de réaménagement des ateliers municipaux.

L'appel d'offres est lancé et les travaux devraient démarrer au cours du 1er semestre 2022.

Un autre projet est actuellement en réflexion : la réhabilitation énergétique et la rénovation intérieure d'un des 2 logements situés au dessus de l'école.

Il y a quelques années, il avait fait l'objet d'une première amélioration énergétique lors de la mise en place de fenêtres à double vitrage.

Aujourd'hui, il s'avère que, suite à des mesures réalisées par un bureau d'études, ce logement est évalué énergivore. Une isolation des murs et du plafond est donc devenue indispensable. Profitant de ces travaux importants, la commission prévoit également de réaliser une rénovation d'ensemble de ce logement : reprise du système de chauffage, mise aux normes électriques, embellissement des pièces et du plancher, modernisation de la cuisine.

L'étude de faisabilité et l'évaluation du coût des travaux sont en cours avec l'aide d'un prestataire d'ingénierie.

Ces travaux seront subventionnés par le conseil départemental.

### Commission fleurs

La commission a continué à travailler au fleurissement du bourg, à l'aménagement du talus de l'aire de camping-car. Une jardinière de plantes vivaces a été réalisée contre le mur du cimetière.

La commission contribue à l'embellissement de votre cadre de vie. Primevères et chrysanthèmes sont en place pour cet hiver.

Un chrysanthème a également été acheté pour fleurir la tombe de Mme Georgette Mouly, généreuse donatrice pour la commune.





## ÉCOLES

### Préparation de la rentrée :

La rentrée scolaire se prépare plusieurs mois en amont. Plusieurs travaux ont été réalisés à l'école cet été : peinture, nettoyage des classes, lasures sur la nouvelle classe, entretien de la cour.

Une réunion pour préparer et organiser les transports scolaires s'est également tenue fin août en présence des maires, des adjoints aux affaires scolaires, des personnels communaux en charge des garderies, des transporteurs et des services de l'Agglo qui ont désormais la compétence transport en responsabilité.

### Bilan de rentrée :

172 enfants sont scolarisés cette année sur le RPI dont 109 petits Sadrocois et Sadrocoises. 84 sont scolarisés sur notre commune sur 4 classes du CE1 au CM2 encadrés par 4 enseignants.



### Tarifs cantine et garderie :

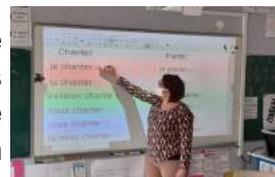


Les trois communes du RPI ont délibéré en juin pour accorder les tarifs de la cantine scolaire et la garderie. Le prix du repas est de 2,75 €. Pour la commune de Sadroc, la garderie est ouverte de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 19h00 le lundi, mardi, jeudi, vendredi. La garderie est payante à partir de 17h30 les soirs à raison de 1 € par jour et par enfant. A partir du troisième enfant de la même fratrie, la participation sera de 0,50 € pour ce dernier.

Un règlement intérieur du fonctionnement de ces deux services a été validé en conseil municipal.

### TBI :

Un nouveau TBI (Tableau Blanc Interactif) a été installé dans la quatrième classe de l'école. Il permet aux enseignants de mettre en place une pédagogie utilisant les outils numériques. C'est un investissement de 4 116 € TTC pour la commune, subventionné par l'Etat à hauteur de 1 715 € et de 1 000 € par le conseil départemental en subvention exceptionnelle. Des travaux pour relier la classe au réseau internet en filaire ont également été nécessaires.



### Permis piéton :



Le vendredi 4 juin a eu lieu la remise du permis piéton aux élèves de CE2 de la classe de Mme Devaud à l'école de Sadroc. Après une première intervention du Gendarme Julian, formation par l'enseignante et passation des épreuves, la remise des permis venait conclure la validation de nos futurs jeunes citoyens sur cette action. Les élèves se sont vu remettre leur permis piéton qui symbolise l'engagement formel de l'enfant à respecter les règles de précaution apprises.

### Conseil d'école :

Le conseil d'école est l'assemblée qui prend les décisions importantes pour l'organisation du RPI. Il se réunit plusieurs fois par année scolaire pour voter par exemple le règlement intérieur de l'école et adopter le projet d'école. Le conseil d'école est composé des enseignants, des représentants des parents d'élèves, des maires et des élus responsables des affaires scolaires.

### Formation PSC1 :

10 agents communaux des trois communes du RPI ont suivi une formation aux premiers secours et gestes d'urgence assurée par le SDIS19. Cette action mutualisée et organisée par notre commune a permis aux agents de se former sur des réflexes professionnels utiles en cas d'urgence.





## SERVICES A LA PERSONNE

### Les transports :

Plusieurs possibilités de transport sont offertes sur la commune :

#### Libéo à la demande (Agglo) :

La ligne 7 dessert notre commune. Transport sur réservation qui dispose de nombreux horaires.

Centrale de réservation au 05 55 74 20 13 aux horaires d'ouverture. Vous devez réserver avant 17h00, la veille de votre déplacement. Vous pouvez également réserver le service Libéo à la demande sur le site internet de l'agglo. Un arrêt central sur la place du bourg.

#### Libéo accessible (Agglo) :

Libéo Accessible est un service de transport public à la demande réservé aux personnes à mobilité réduite et à leurs accompagnateurs de l'Agglomération. Il est destiné aux personnes qui ne peuvent pas emprunter le réseau de transport urbain Libéo en raison de leur handicap. Réservation du déplacement au 05 55 74 20 13 jusqu'à 15 jours à l'avance et au plus tard la veille avant 17h. Il suffit ensuite de vous présenter quelques minutes avant l'heure convenue avec le conseiller mobilité lors de votre réservation. Un conducteur professionnel vous accompagne du lieu de prise en charge au lieu de destination souhaité, en voiture ou, si besoin, avec des véhicules spécialement adaptés.

#### Ligne Brive – Uzerche :

Ligne régulière assurée par la CFTA et portée par la Région Nouvelle Aquitaine, ce service est accessible à tous et à des tarifs adaptés selon les besoins. 4 arrêts sont prévus sur la commune : le Gauliat, la Fonsalade, la Croix de la Maleyrie, le Malpas. Les tarifs et horaires sont disponibles en mairie à la demande. Les titres de transport peuvent être achetés auprès du transporteur ou directement à bord des véhicules.

Les administrés peuvent demander de l'aide au secrétariat de mairie pour toutes les démarches de réservation ou d'achat des tickets en ligne auprès des transporteurs.



### Accès informatique :

Un point informatique est mis gratuitement à la disposition des administrés en mairie. Il vous permet de faire vos recherches, vos dossiers administratifs, consulter des offres d'emplois. Impression possible également.

### Banque alimentaire :

La banque alimentaire reste aux cotés des plus démunis. Depuis janvier 2021, 154 kilos de nourriture et produits d'hygiène ont été distribués.

Neuf personnes en ont bénéficié.

Si vous êtes dans le besoin, n'hésitez pas à contacter la mairie. Une aide vous sera apportée sans aucun jugement et en toute discrétion.

### France services

France Services est implanté depuis le mois de février dans les locaux de la banque postale à Perpezac le Noir. C'est un service de proximité, gratuit, pour tous, en toute confidentialité, visant à vous aider dans les démarches administratives du quotidien liées à la santé, au travail, à la retraite, aux impôts, à une demande de passeport, carte d'identité ou immatriculation de véhicules... France Services peut également vous

orienter sur un dossier juridique de premier niveau ou encore vous aider à rédiger une demande d'emploi ou un CV... Un poste informatique est mis à disposition. Il est préférable de prendre rendez-vous au 05.55.73.45.00 ou par mail : [perpezac-le-noir@france-services.gouv.fr](mailto:perpezac-le-noir@france-services.gouv.fr).





## REALISATIONS

### Achats et travaux réalisés en budget de fonctionnement ou d'investissement

#### ➤ En section fonctionnement :

- Nettoyage de la verrière de la mairie : 120 €
- Reprise des filets et de la clôture du stade : 529 €
- Réalisation d'un bac à fleurs au cimetière : 136 €
- Peinture des douches du stade
- Lasure nouvelle classe et porte église



#### ➤ En section investissement :

- Tables pique-nique dont une avec accès handicapés à l'étang : 1 752 € TTC
- Remplacement portique à l'étang : 1 335,71 € TTC
- Changement volet mairie : 930 € TTC
- Travaux mise aux normes électriques (Stade, Ecole, Mairie, Foyer, Bibliothèque) : 1 800 € TTC
- Dégâts des eaux local foyer : Prise en charge Assurance Groupama
- Changement automatiser rideau fer mairie : 1 534,46 € TTC
- Achat pompe arrosage cantonnier : 730,26 € TTC
- Achat frigo cantine scolaire : 419 € TTC



### Travaux de voirie

Décidé et validé en conseil municipal suite à un diagnostic complet de la voirie communale réalisé par les services de l'Agglo, un plan annuel de réalisation nous permet d'anticiper les urgences et les dégradations constatées. Les routes de La Rebeyrotte, route du Paradis, aux Pougues, à Lachaud, route de Garde, Route de Louvadour, route du stade, route de Mons (avec notamment une chaussée affaissée), le Bos ont été reprises ou refaites cette année.

Le montant total des travaux de voirie 2021 s'élève à 51 534 € TTC. Le département subventionne ces travaux sur des reliquats non utilisés de la contractualisation 2017 et 2018-2020 à hauteur de 17 178

€ ce qui représente une subvention de 40% du montant des travaux HT.

La TVA, 8 589 € sera récupérée sur le budget n+2. Le coût réel pour la commune s'élève à 25 767 €. C'est un investissement important pour la commune tous les ans.

Il en va de la responsabilité de chacun de prendre soin et de respecter la voirie communale, d'élaguer ses arbres en bordure qui conservent l'humidité sur la chaussée et abîment prématurément les revêtements.



### Travaux du local technique

Ils sont en passe de démarrer. Le permis de construire a été validé. L'appel d'offres est en cours pour les différents marchés publics. Les trois dossiers de demande de subvention sont à ce jour validés à savoir : DETR (Etat) pour 66 172 €, FST (Agglo) pour 21 060 €, Contractualisation (CD19) pour 15 000 €, ce qui représente près de 70% du montant total HT des travaux à venir. Dès la fin de l'appel d'offres les travaux pourront commencer suivant un calendrier prévisionnel s'étalant entre 5 et 7 mois.



## BIBLIOTHEQUE

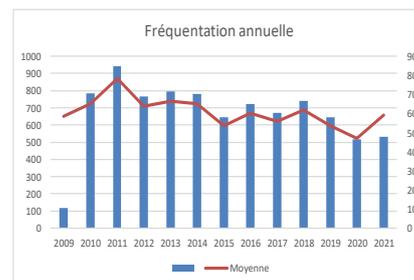
### Bilan de fréquentation :

Elle reste stable, avec une légère baisse due au « COVID -19 ».

De nouveaux adhérents se sont inscrits, grands et petits, ce qui témoigne de l'attractivité de notre bibliothèque et de nouvelles recrues ont rejoint le bureau.

Les derniers achats de livres ont énormément plu et ne restent pas très longtemps en rayons !!

Dans le respect des directives gouvernementales nous vérifions le PASS sanitaire à chaque nouvelle entrée.



### Nouveautés :

Un tri des livres non empruntés ces dernières années a été réalisé côté adultes et enfants ce qui permet d'aérer les rayonnages et disposer de place pour les achats à venir.

La présentation des livres pour enfants fait l'objet d'un classement par thème et nous réalisons régulièrement une mise en avant de titres afin de les inciter à diversifier leur lecture.

Un bénévole adroit a réalisé un petit salon de lecture pour les plus jeunes qui aiment s'y installer le temps de faire leur choix !



### A venir :

Nous allons continuer à aménager le coin des enfants afin de le rendre plus convivial : création et modification de présentoirs pour faciliter la préhension des livres par les petits doigts, remplacement de la moquette par un lino et pose d'un film électrostatique sur les vitres.

Un achat de livres, pour grands et petits, sera réalisé courant novembre, après la foire du livre de Brive.



## BILAN GENDARMERIE

La commune entretient des liens de proximité importants et d'excellente qualité avec les services de la Gendarmerie Nationale. Des bilans réguliers sont donnés et présentés en conseil municipal.

Le dernier, de juillet 2021, fait état de hausses des atteintes aux biens dont les cambriolages (+16 par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2020), des escroqueries et délinquances financières et des accidents de la circulation.

En revanche, le nombre d'interventions, la délinquance générale, les atteintes aux personnes, les infractions aux stupéfiants sont en nette baisse sur le territoire.

Notons également l'importance de la prévention dans les missions des services de Gendarmerie : Flyers afin de prévenir la population contre les cambriolages, diagnostics sûretés, permis piéton dans les écoles et opérations éducatives dans les établissements scolaires.

A ce titre la commune souhaite s'engager vers un dispositif de participation citoyenne en lien avec les services de la Gendarmerie afin d'encourager la population à adopter une attitude vigilante et citoyenne sur notre territoire afin d'informer les forces de l'ordre de tout fait particulier (démarcheurs suspects, voitures qui rôdent). Plusieurs cambriolages ont encore été enregistrés cette année sur la commune, un peu de solidarité entre voisins ne peut être que protectrice pour l'ensemble des habitants.



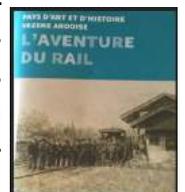


## PAYS D'ART ET D'HISTOIRE VEZERE ARDOISE

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 11 septembre dernier à Lagraulière. Les finances sont saines bien qu'elles dépendent essentiellement de subventions. Il a été fait le point sur les différentes animations de cet été (visites théâtralisées à Chanteix Lagraulière ou Donzenac, spectacle des Grives aux Loups, Escape Game de Clairevivre, d'Allasac, ...) et notamment sur le Cluedo de Sadroc qui a été, une fois encore, une belle réussite, avec la plus grosse participation de l'été. Merci à nos bénévoles et élus. Dans l'ensemble, le bilan est positif car il y a eu plus de 1874 participants pour l'ensemble des activités. La nouveauté de cette année, en plus des expositions itinérantes, des animations sont prévues pour l'Automne (à retrouver sur <https://www.vezereardoise.fr>). La réunion s'est terminée sur un moment de convivialité.



Du 4 au 14 janvier 2022 la commune accueillera l'exposition « L'Aventure du rail ». Vous explorerez cette histoire riche et passionnante du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours : le choix des tracés, la compagnie Paris-Orléans, les faits de guerre, les nombreux ouvrages d'art, la vie sur les chantiers à travers 17 panneaux à double niveau de lecture, un niveau pour les adultes et un pour les enfants. Les classes de l'école primaire de la commune bénéficieront d'ateliers du patrimoine animés par un membre du Pays d'art et d'histoire.



## AGGLO DE BRIVE

Quelques retours des derniers conseils communautaires nous concernant :

La commune vient d'adhérer dans un intérêt économique à un groupement de commandes porté par l'Agglo pour renouveler les marchés de vérification technique. En effet, tous les bâtiments recevant du public ainsi que les bâtiments régis par le Code du Travail sont soumis à l'obligation de vérifications réglementaires et périodiques. Cette adhésion nous permettra d'effectuer nos vérifications à moindre coût. 27 des 48 communes de l'Agglo ont effectué la même démarche que nous.

Le FST est un Fonds de Soutien Territorial visant à soutenir l'investissement des communes (hors Brive et Malemort) pour la période 2021-2026 sur le territoire des 48 communes de l'Agglo de Brive. Sont éligibles à ce fonds de concours les opérations d'investissement relevant de la voirie, des aménagements d'espaces publics, de l'éclairage public, des opérations immobilières publiques, des travaux et dépenses liés à la consommation d'énergie par exemple. Le dossier déposé par la commune a été validé et viendra soutenir l'aménagement du local technique à hauteur de 21 060 € de subvention.

Un nouveau site internet vient enrichir les services de l'Agglo : [www.e-cabb.fr](http://www.e-cabb.fr) . Il s'agit d'un nouvel outil conçu par l'Agglo de Brive pour consommer local. Il rassemble et valorise tous les produits disponibles en e-commerce sur son territoire. Vous pouvez ainsi comparer, commander en ligne en local, vous faire livrer ou préférer le clic and collect.



## LES ASSOCIATIONS

### Foyer rural et festif

Après ce long moment d'inactivité le Foyer Rural tente de relancer ses activités en douceur.

Le samedi 31 juillet en collaboration avec le Pays d'Art et Histoire Vézère Ardoise ce ne sont pas moins d'une centaine de participants qui se sont lancés à la recherche de l'assassin de Jean Pourchet.



Le dimanche 1<sup>er</sup> Août par un temps presque hivernal une trentaine de marcheurs sont venus découvrir le nouveau balisage mis en place au printemps sur le chemin « Du moulin de la Chapelle » ; le pique-nique au retour fut un flop.

Le dimanche 17 octobre après-midi a été organisé en collaboration avec « La Compagnie la voie des Arts » un après-midi récréatif et humoristique présenté par Nathalie Marcillac et Dominique Desmons ; « Du Persil dans les narines » tout un programme.

L'ancienne Sadrocoise et son compère Limougeaud ont bien défendu la chanson française des années 30 aux années 50. La chanson humoristique, une longue tradition, parfois légèrement gaillarde, grivoise mais inoffensive et subtile. Répertoire s'étalant de Georgius, Mistinguett, Fernandel, Bobby Lapointe en passant par Charles Trenet et bien d'autres.



Quel bon moment passé avec le « mou-mousse amoureux » et la superbe interprétation de Dominique Desmons.

L'émotion était au rendez-vous tant parmi le public enthousiaste que chez Nathalie, très touchée lors du final et de ses remerciements.

L'assistance a été subjuguée par le talent de ces deux merveilleux et talentueux artistes.

A l'issue de cette représentation et pour clôturer la semaine du goût, le public a pu remercier ces sympathiques artistes autour d'un goûter élaboré à base de produits locaux fournis par : La Cidrerie Janty (jus de pomme), EURL Les petits fruits d'Automne (pommes), La ferme de la Martinerie (fromage frais) et Ma Petite Cuisine (Tourtous et crêpes).

En ce qui concerne l'avenir et pour poursuivre l'entretien des chemins de randonnée 2 journées seront organisées les 6 novembre et 4 décembre si vous désirez nous donner un coup de main faites vous connaître sur notre adresse mail [frfsadroc@gmail.com](mailto:frfsadroc@gmail.com)

**Puis le Foyer Rural et Festif tiendra le vendredi 19 novembre, à 19H30, à la salle des fêtes, son assemblée générale.** Elle est ouverte à toutes et tous.

Lors de cette réunion, un bilan des actions passées et futures sera abordé. De nouvelles idées sont bonnes à prendre. Toutes les personnes intéressées pour participer à la vie associative sont les bienvenues.

Article de P. Bordas, Présidente du foyer



## LES ASSOCIATIONS

**L'APE (Association des Parents d'Elèves)** permet de financer en partie les activités pédagogiques des écoles du RPI (intervenants musique, cinéma, théâtre, voyages scolaires etc....).

Pour cela, les bénévoles vont proposer pour cette année scolaire 2021/2022 une vente de chocolats, de sapins de Noël, de fleurs au printemps, nous pensons et espérons pouvoir organiser notre concours de belote et un loto. Nous aimerions aussi nous rassembler aux beaux jours pour une kermesse.

Un nouveau bureau a été élu lors de l'assemblée générale du 24/09/2021 et les membres du bureau de l'association des Parents d'Elèves du RPI sont :

La présidente : Mme RISACHER Sandrine

La vice-présidente : Mme GHILARDI Sophie

La trésorière : Mme BRAIDY Carole

La trésorière adjointe : Mme MIGOT Christelle

La secrétaire : Mme D'EXPORT Laetitia

La secrétaire adjointe : Mme BAC Sandra

Venez « aimer » notre page Facebook « APE RPI » et partager vos idées.

Nous remercions la mairie pour son soutien, tous les membres actifs et bénévoles.

Nous rappelons à tous les parents d'élèves que votre aide est précieuse, n'hésitez pas à rejoindre l'association ou vous libérer quelques heures pour les manifestations.

Article de S. Risacher, Présidente de l'APE.



### **Tennis club Sadrocois**

Le TC de Sadroc a tenu son Assemblée Générale annuelle. Le bureau reste inchangé à savoir :

Président : J. Rivière

Président adjoint : P. Cailleton

Trésorier : C. Bricou

Secrétaire : P. Marcou

Après deux années compliquées dues à l'épidémie, le club (comme tous les clubs sportifs et associations) commence à se remettre en route, les joueurs sont contents de se retrouver le dimanche matin pour enfin retaper dans la balle.

Mais il faut se rendre à l'évidence nous constatons que le tennis n'attire pas ou plus nos jeunes, le manque cruel de relève et les mesures sanitaires nous empêchent cette année de pouvoir faire de la compétition en équipes (l'individuel reste bien sûr possible pour chacun).

Des discussions officieuses permettent de se demander si des ententes entre villages ne seraient pas envisageables. Nous sommes dans des années charnières au niveau de notre club pour le maintenir, c'est pourquoi, comme toujours, nous invitons nos nouveaux habitants (nombreux) à ne pas hésiter à venir nous voir le dimanche matin (si météo clémente) même l'hiver ou de s'informer à la mairie pour nous contacter si vous êtes intéressés.

L'ambiance y est toujours conviviale, il n'y a pas que la compétition qui compte, voir et parler à de nouvelles personnes est toujours agréable après ces moments difficiles.

Nous essaierons bien sûr de former une équipe pour les compétitions du printemps avec l'aide de tous.

Article de J. Rivière, Président du Tennis club Sadrocois.





## LES ASSOCIATIONS

### Amicale des beloteurs

Compte tenu d'une accalmie de la Covid-19, j'ai rencontré le 13 juillet Monsieur le Maire qui nous a autorisé à reprendre le jeu de belote du lundi à condition de respecter les gestes sanitaires en vigueur : Port du masque obligatoire, lavage des mains entre chaque partie, distanciation des tables, utilisation de la grande salle des fêtes. Le 15 juillet j'ai réuni le Comité Directeur et nous avons repris le jeu le 26 juillet à 14h. 20 personnes étaient présentes.

Il a été décidé de procéder à l'Assemblée Générale de 2021 le samedi 7 août à 10h30. 22 personnes étaient présentes. Je tiens à remercier Monsieur le Maire de nous avoir honoré de sa présence. Il a été décidé de ne pas encaisser de cotisation pour 2021.

Suite à la démission de 2 membres du bureau, M. Magnoux Clément et M. Chauzat Jean-Claude que je remercie de leur participation, il a été procédé au renouvellement du bureau qui se compose comme suit :

Président d'honneur : M. Bruxelles Stéphane , Maire

Président : M. Mounier René

1er Vice Président : M. Besanger Raymond

2ème Vice Président : Mme Farges Paulette

Trésorier : M. Lagorce Claude

Trésorière adjointe : Mme Redondin Colette

Secrétaire : M. Risacher Gérard

Secrétaire adjoint : M. Farges Daniel

Membre : Mme Lamiche Paulette

Membre : M. Laville Raymond

J'invite toute personne disponible le lundi après-midi et aimant la belote à nous rejoindre à la salle des fêtes de Sadroc les lundis à 13h45.

Vous serez les bienvenus.

Article de René Mounier, Président de l'Amicale des beloteurs.



### Entente Perpezac Sadroc :

Bonjour et bonne saison à tous !

Cette saison qui a débuté au mois d'août fait suite à plusieurs mois d'abstinence de notre sport favori : le football.

En effet, la crise sanitaire a trop largement remodelé, entre autres, le monde associatif fait de volontaires et bénévoles.

Après la mise en place d'un nouveau bureau pendant l'été, les membres (24 personnes) se sont mis à la tâche : gestion des équipes, responsabilisation par pôle (sportif, administratif et financier, sponsors, festivités, etc...), conformité réglementaire, sous la houlette de notre nouvelle présidente : Fanny NOILLETAS.

Notre association compte plus de 110 licenciés dont 2 équipes séniors en championnat de 1ère et 4ème division départementale, une équipe féminine à 8, une équipe de vétérans, et surtout notre école de foot et une participation au regroupement officialisé par demande de la ligue de Nouvelle Aquitaine sous le nom de « L'entente du Barreau ».

Même si les groupes, pas assez nombreux aux entraînements, et quelques tensions liées à ce retour du vivre ensemble, ont obtenu des résultats moyens depuis le début de la saison, l'envie de se retrouver en semaine, les vendredis, les samedis ou les dimanches démontre que sortir de cette crise doit permettre maintenant de se retrouver au sein de notre association et de partager nos valeurs, comme nous partageons nos installations à Sadroc avec les équipes de Sainte Féréole.

Nous sommes également à la recherche d'un emploi en service civique afin de coordonner les besoins pour les jeunes, le matériel et les équipements.

Nous mettons et mettrons tout en œuvre, ensemble, nos idées pour le bien de tous et permettre à notre club de pouvoir franchir un nouveau cap, avec une nouvelle équipe de dirigeants et de membres.

Sportivement vôtre.

Article de Philippe BESSE vice président de l'entente Perpezac Sadroc





## QUELQUES REGLES DE VIE EN COLLECTIVITE

La vie en société suppose le respect de règles de « savoir vivre », dont certaines sont imposées par la réglementation et beaucoup sont dictées par le bon sens et un civisme élémentaire : respect des autres, respect des espaces publics et privés... La qualité de vie dans notre village dépend de la bonne volonté de tous !

### **Brûlage des déchets verts :**

Désormais, les déchets verts, qu'ils soient produits par des ménages ou des collectivités territoriales sont assimilés à des déchets ménagers. Leur brûlage est donc interdit. Aucune dérogation n'est possible.

Par courrier du 23 février 2015, le préfet de la Corrèze a souhaité s'adresser aux maires et aux présidents d'établissements publics chargés de la gestion des déchets ménagers pour faire le point sur l'arrêté d'interdiction de brûlage des déchets verts pour les particuliers.

Une brochure explicative est disponible en mairie ou sur le site de la commune, elle donne toutes les informations nécessaires afin de se conformer à cette réglementation.

### **Bruits de voisinage : Arrêté préfectoral du 24 novembre 1999**

Les travaux de jardinage et de bricolage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Cet arrêté précise la réglementation dans de nombreux domaines : lieux publics, activités professionnelles, activités industrielles, artisanales et commerciales, activités agricoles, activités sportives et de loisirs. Il est également disponible sur le site de la mairie.

### **Divagation des animaux :**

La divagation des animaux, quels qu'ils soient, est interdite. Tout animal est en état de divagation lorsqu'il se trouve hors de la propriété de son maître ou de son responsable, et hors de la surveillance, du contrôle ou de la direction de ceux-ci. Les propriétaires doivent donc veiller à éviter toute divagation d'animaux sur la voie publique. La commune vient de renouveler sa convention avec la fourrière de Brive.

### **Entretien des haies :**

Il est possible de faire pousser librement dans son jardin des arbres, des arbustes et des haies. Toutefois, si ces plantations se situent à proximité d'un voisin, des distances sont à respecter. La règle générale est que l'on ne peut pas planter un arbre ou une haie à moins de 50 centimètres de la limite de sa propriété si la plantation est haute de 2 mètres ou moins, ou à moins de 2 mètres de la limite si la plantation dépasse 2 mètres. Deux cas sont à distinguer :

- Les haies mitoyennes

Par principe, une haie mitoyenne qui marque la séparation entre deux maisons appartient aux deux voisins. La responsabilité de son entretien repose donc sur les deux parties. Pour prévenir tout conflit ou incompréhension, il est recommandé de se mettre d'accord avec le voisin avant de commencer à tailler la haie.

- Les haies non mitoyennes

Le propriétaire du terrain sur lequel elle se trouve est responsable de son entretien et de sa taille réguliers.

A cet égard, il doit respecter certaines obligations. Toute plantation de deux mètres ou plus doit ainsi se situer à au moins deux mètres de la limite séparant les deux propriétés. Les haies et arbustes de moins de deux mètres peuvent quant à eux être plantés jusqu'à 50 centimètres de cette limite.





## DE TOUT ... UN PEU

### Don du sang :

L'ESF a toujours besoin de vous, les réserves sont faibles, tout don est important ! Les prochaines dates sont les : jeudi 23 décembre, lundi 21 février et lundi 16 mai de 15h30 à 19h, salle des fêtes de Donzenac. Il est conseillé de réserver sur le site [resadon.fr](http://resadon.fr) mais vous serez également accueillis sans rendez-vous.

### Cérémonie :

La cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918 se déroulera le jeudi 11 novembre 2021 à 11H.

Elle se tiendra au monument aux morts, place de la mairie.

La cérémonie est ouverte à tous et sera suivie d'un vin d'honneur.

### Point d'informations touristique :

Le point d'informations a été ouvert cet été à l'épicerie sadrocoise, en partenariat avec l'office de Tourisme de Brive. Vous y retrouverez des dépliants sur les sites touristiques des alentours. Geneviève et Vincent Labro se tiennent à votre disposition pour de plus amples renseignements.



### Prochaines élections :

Les élections présidentielles se tiendront le 10 avril 2022 pour le premier tour et le 24 avril 2022 pour le second tour.

Les élections législatives se tiendront le 12 juin pour le premier tour et le 19 juin 2022 pour le second tour.

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales au plus tôt.

### Programme national ponts :



La commune, accompagnée par les services de l'Etat, démarre un recensement et une évaluation du patrimoine des ponts et murs sur le territoire de la commune jusqu'au 1er

janvier 2022. Les ouvrages présents sur la commune vont être recensés et évalués afin d'anticiper de possibles réparations et travaux de maintenance. Cette vérification se fait sous le pilotage et le contrôle de la Cerema.

### Bilan pêche à l'étang communal :

Nous avons vendu cette saison : 10 cartes enfants journalières, 87 cartes adultes journalières et 5 cartes annuelles.



L'étang a été empoissonné 3 fois cette année, uniquement avec des truites.

Pour rappel, l'ouverture de la pêche à l'étang se fait le 1er week-end d'avril.

### Téléthon :

Il se tiendra les 3 et 4 décembre 2021. Une urne sera à la disposition des donateurs à la mairie.

### Travaux RD156 :

La RD 156 a été refaite par les services du département entre La Rue et La Croix Longe.

### SIRTOM :

Des conteneurs de tri sélectif ( verre ) sont à votre disposition en différents points de collecte sur la commune : dans le Bourg, au lieu-dit Chantegril, au Stade et à la Croix Longe route d'Allassac.

Merci de faire preuve de civisme en laissant ces lieux propres.

Le ramassage des déchets ménagers sur la commune de Sadroc se fait le lundi matin pour les conteneurs à couvercle marron.

Un ramassage pour le tri sélectif est également assuré le jeudi matin pour les conteneurs à couvercle jaune, tous les quinze jours, semaines impaires du calendrier.

Les conteneurs tri sélectif doivent être sortis la veille au soir.

La collecte du tri sélectif du jeudi 11 novembre sera effectuée le mercredi 10 novembre au matin. Pensez à sortir vos bacs jaunes le mardi soir.

Novembre 2021							
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem
1	2	3	4	5	6	7	48
8	9	10	11	12	13	14	49
15	16	17	18	19	20	21	50
22	23	24	25	26	27	28	51
29	30						52

### Colis de Noël :

Les colis de Noël pour les anciens seront distribués par les conseillers municipaux le week-end des 18 et 19 décembre.

### Décorations de Noël :

Elles seront installées les 6 et 7 décembre 2021 et déposées le 6 janvier 2022 par les employés municipaux.



## LA VIE DE LA COMMUNE EN IMAGES



**Dépouillement :**  
Elections régionales et départementales des 20 & 27 juin



**Croix du combattant :**  
Remise à M. Alain Sicard pour sa participation aux opérations en Afrique du Nord



**Dépôt de gerbe :**  
8 mai 2021 au monument aux morts



**Dépôt de gerbe :**  
Le MALPAS 12 juin 2021 à la mémoire de Léon Mounié



**Halloween :**  
Les écoliers ont décoré leur école



**Le bourg :**  
Fleurissement devant la mairie